

Tugault-Lafleur, Claire

Université de la Colombie-Britannique

Noms des coauteurs : MÂSSE, L.C., CARSON, V.L., FAULKNER, G., LAU, E., MCKAY, H.A., TEMPLE, V.A., WOLFENDEN, L. et NAYLOR, P.J.

Subvention Savoir, 2017-2020, n°35-2017-1140

Facteurs associés à la mise en place de politiques et de pratiques en matière d'activité physique dans l'environnement des centres de la petite enfance en Colombie-Britannique : étude longitudinale

Objet : Les centres de la petite enfance sont des endroits clés où mettre en place des politiques et des pratiques favorisant l'activité physique. En 2016-2017, le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté une politique obligatoire exposant les « normes en matière de jeu actif » (normes JA), de même qu'une initiative de renforcement des compétences axée sur la mise en place de politiques et de pratiques favorisant l'activité physique durant la petite enfance. La présente étude visait à déterminer les caractéristiques de l'environnement des centres de la petite enfance ainsi que les fournisseurs et les attributs des nouvelles normes en matière d'agrément relativement aux changements de politiques et de pratiques au sein d'un ensemble de services de garde ayant fait l'objet d'un sondage avant et après l'application des normes JA.

Méthodologie : Nous avons réalisé des sondages pour déterminer les changements opérés dans les politiques et les pratiques en matière d'activité physique et de temps d'écran dans les centres de la petite enfance agréés de la Colombie-Britannique avant (2016-2017) et après (2018-2019) la mise en place des normes JA. Les sondages ont permis d'évaluer dix (10) caractéristiques des centres de la petite enfance et huit (8) caractéristiques des fournisseurs, ainsi que quatre (4) attributs des normes JA susceptibles de jouer un rôle dans les changements de politiques et de pratiques. Les caractéristiques qui ont révélé un lien ($p < 0,10$) dans les modèles de régression simple ont été incluses dans des modèles à variables multiples afin de déterminer les prédicteurs de changement dans les politiques et les pratiques liées aux habiletés motrices fondamentales, au temps d'écran et à la durée totale de la période de jeu actif et de jeu actif à l'extérieur.

Résultats : Des gestionnaires et des membres du personnel (respectivement $n=286$ et $n=263$ personnes pour le premier sondage et le sondage de suivi) issus de 167 établissements ont été inclus dans l'étude. Les centres de la petite enfance étaient plus susceptibles de s'être dotés de politiques écrites lors du sondage de suivi que lors du premier sondage ($p < 0,05$ pour les quatre [4] politiques). Lors du sondage de suivi, les centres de la petite enfance ont plus souvent indiqué accorder au moins 120 minutes d'activité physique et de jeu actif par jour et au moins 60 minutes de jeu actif en plein air, et limiter le temps passé devant un écran, comparativement au premier sondage ($p < 0,05$ pour les trois pratiques). Dans les modèles de régression simple, six (6) caractéristiques relatives aux centres de la petite enfance, quatre (4)

caractéristiques relatives aux fournisseurs et trois (3) attributs des normes étaient liés à de meilleures chances d'avoir des politiques écrites en matière d'activité physique au moment du sondage de suivi. Cependant, les analyses de régression à variables multiples indiquaient que seules trois (3) caractéristiques relatives aux centres de la petite enfance (culture en matière d'activité physique, capacité d'activité physique [temps] et détermination du personnel à respecter les normes JA) permettaient de prévoir l'existence de politiques écrites lors du sondage suivi. Dans les modèles de régression simple, trois (3) caractéristiques relatives aux centres de la petite enfance et deux (2) caractéristiques relatives aux fournisseurs relevées dans le premier sondage étaient liées à des changements positifs concernant la pratique de l'activité physique dans le sondage de suivi. Les analyses de régression à variables multiples ont révélé que l'environnement organisationnel et le degré de participation global du personnel à l'égard des normes JA laissaient prévoir des changements positifs aux chapitres des habiletés motrices fondamentales et du temps de jeu en plein air accordé quotidiennement aux enfants, respectivement.

Conclusion : Des facteurs propres à l'environnement des centres de la petite enfance, tels que l'environnement organisationnel, la culture, la capacité et l'engagement à favoriser le changement, ont permis d'entrevoir des changements positifs dans les politiques et les pratiques adoptées par les fournisseurs de services de garde de la petite enfance. Les prochaines études devraient évaluer la possibilité de modifier les facteurs relatifs aux centres de la petite enfance afin d'améliorer la mise en place de politiques et de pratiques d'activité physique dans cet environnement.
